St Maurice, 08/03/2017

EGALITE ?
Pas à VWIS !

Pour les femmes de VWIS, toujours moins de salaires, moins de promotions, moins de droits, plus de charges,... On les gâte !

… Moins de SALAIRES !

Lors des négociations salariales, les délégués syndicaux (DS) ont obtenu le « nuage de points » des rémunérations VWIS 2016.

Bien qu'anonyme et grâce au jeu des couleurs, il permet d'identifier la répartition par sexe *(la direction a positionné le rose pour les FE, le bleu pour les HO, les triangles pour les ETAM))*

Jugez vous-même du résultat c'est probant !

CONCLUSION : le salaire de nos collègues femmes touche le fond *et ce n'est pas le 1% d'augmentation 2017 qui modifiera cette situation.*

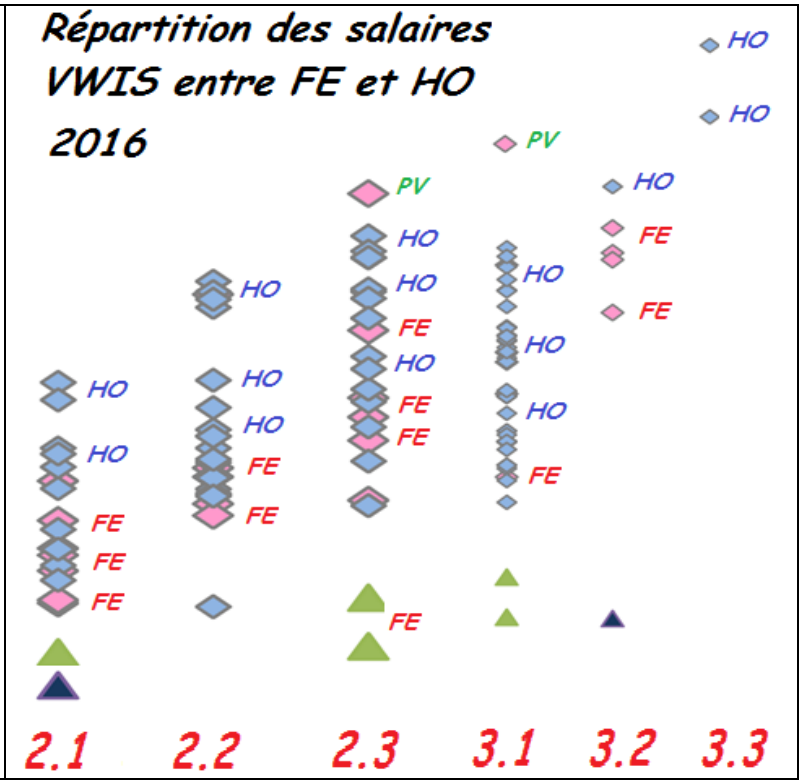

… Moins de PROMOTIONS !

Sur le précédent schéma, quelques femmes se situent en haut de l'échelle des salaires (Losange rose). Que la direction ne s'inquiète pas. Il ne s'agit pas d'un privilège. Au contraire, il s'agit d'un blocage à la **promotion** des femmes. C'est le fameux « **plafond de verre** » (PV).

… Moins nombreuses, plus de temps partiel !

28% de femmes à l'effectif de VWIS. Est-ce un hasard ? Une majorité de femmes aux achats et à la RH, une minorité dans les autres services. Un hasard ? Que propose la direction afin de redresser ce déséquilibre ? Quelles mesures volontaires met-elle en place, avec quel agenda pour que d'année en année progresse l'effectif de femmes à VWIS?

88% des salariés en temps partiels de VWIS sont des femmes (14 fe, 2 ho). Au 4/5ème d'accord, mais leurs tâches sont-elles réduites dans les mêmes proportions pour autant ? Quels aménagements du temps de travail, quelles compensations leur propose-t-on ? Combien de jours de congés temps partiels doivent être repoussés en raison des surcharges pour ceux et celles que l'on incite à travailler plus, un lundi ou un mercredi de « repos » ?

… Moins de NEGOCIATIONS !

Nombre de négociations obligatoires ont été menées par vos délégués syndicaux (DS) en 2015-16. Avec ou sans accord, certaines ont abouti. D'autres ont été abandonnées en cours de route par une direction trop occupée à régler ses problèmes internes. Enfin, l'UNE d'entre elles a été reportée de nombreuses fois. Laquelle ? Avez-vous deviné ?

Il s'agit bien entendu de la négociation sur **l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes !**

Vos DS ont enfin obtenu que cette négociation démarre en Mars 2017. Il y a quelques jours, la direction s'est vue rappeler ses obligations légales en la matière par un courrier de l'inspection du travail de Créteil (L.2242-8).

Une « nouveauté » : lutter contre le SEXISME !

La réglementation récente impose à l'employeur de mettre en place des **actions** pour lutter contre le sexisme au travail.

A VWIS, le sujet piétine : **remarques et agissements sexistes, dégradants, humiliants**… Combien de nos collègues femmes souffrent de ce fléau sans le dire ? Pour arrêter de délégitimer et d'infériorisier les femmes, l'information, la formation, doivent être renforcées et surtout, **la parole se délier**.

Force est de constater que le combat pour l'égalité est encore loin d'être achevé. Sur le sexisme, aucune mesure ni incitation ne sont pour le moment mise en place à VWIS.

ALORS on fait quoi ?

La section syndicale CGT vous demande de la contacter et de lui soumettre vos remarques : salaires et promotions bien entendu, mais aussi congés, temps partiels et horaires de travail, comportements sexistes, etc. Nous continuerons à interpeller la direction sur un sujet dont elle n'a pas, jusqu'à présent, compris l'ampleur cela, avec le plus de confidentialité concernant les sujets que vous nous remonterez et avec la ténacité qui nous caractérise.

Ne restez pas isolé(e)s,

Prenez votre avenir en main !

ADHEREZ A LA CGT

Section syndicale CGT VWIS – 06 18 03 45 87 - cgt.vwis@veolia.com
Union Locale CGT - 6 pl. G Philipe - 94200 Ivry - 01 46 58 61 13 - ulcgtivry@ulcgtivry.fr
Fédération CGT des Stés d'études, 263 rue de Paris, Montreuil, 93514 - http://www.soc-etudes.cgt.fr/